

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Créteil, le 08 juin 2026

Affaire Lyhanna : des mobilisations devant les tribunaux de nombreuses villes françaises

L'association Enfance & Partage, engagée dans la défense et la protection des droits de l'enfant, a décidé de s'associer à l'appel au rassemblement organisé le 8 juin dans de nombreuses villes de France.

L'association alerte sur les défaillances dans la prise en charge et la protection des victimes

Cette mobilisation répond à une préoccupation majeure : les défaillances persistantes observées dans la prise en charge et la protection de certains enfants pourtant signalés comme étant en danger ou en situation de vulnérabilité.

Depuis de nombreuses années, des familles, des professionnels et des associations alertent sur des situations dans lesquelles les réponses administratives, sociales ou judiciaires apparaissent insuffisantes, tardives ou inadaptées. Derrière ces dysfonctionnements se trouvent des enfants dont la sécurité, la santé ou le développement peuvent être gravement compromis.

Par sa participation à ce rassemblement, notre association ne remet pas en cause l'engagement quotidien des nombreux professionnels de la protection de l'enfance, des services sociaux, des magistrats, des avocats, des éducateurs et des forces de l'ordre qui accomplissent leur mission avec dévouement. Elle souhaite en revanche attirer l'attention sur les insuffisances structurelles qui fragilisent l'efficacité du dispositif de protection de l'enfance.

Renforcement des ressources, meilleure coordination, meilleure prise en compte de la parole de l'enfant : notre appel aux pouvoirs publics

Nous appelons solennellement les pouvoirs publics à :

- Renforcer les moyens humains et financiers consacrés à la protection de l'enfance ;

- Garantir un traitement rapide et effectif des plaintes, informations préoccupantes et signalements ;
- Améliorer la coordination entre les services sociaux, médicaux, éducatifs et judiciaires ;
- Assurer une meilleure prise en compte de la parole de l'enfant ;
- Développer l'évaluation et le contrôle des dispositifs de protection afin d'éviter la répétition de situations dramatiques.

Notre présence à ce rassemblement traduit notre volonté de contribuer à un débat public constructif et à la recherche de solutions concrètes. La protection des enfants constitue une responsabilité collective qui exige une mobilisation de tous les acteurs concernés.

Nous invitons les citoyens, les professionnels et les décideurs publics à se joindre à cette démarche afin que chaque enfant bénéficie effectivement de la protection à laquelle il a droit.

A propos d'Enfance & Partage :

Depuis près de 50 ans, l'association Enfance & Partage agit pour protéger, soutenir et défendre les enfants contre toutes les formes de violences, qu'elles soient physiques, psychologiques ou sexuelles.

Contact presse :

BARD Claude
Président

claude.bard@enfance-et-partage.org